L'UQAM

Vol. XX N° 4, 18 octobre 1993

Université du Québec à Montréal

SOMMAIRE

4 Une famille bien de l'UQAM: Héroux fils et filles

5 À l'ère des nouveaux défis malgré les compressions

6 Colloques et congrès foisonnent

9 Sols contaminés: vers la création d'un centre de recherche inter-universitaire?

12 Maîtrise en danse: lancement officiel

"L'UQAM dans une zone de turbulence"

- le recteur Claude Corbo

"Nous devons rapidement concevoir ensemble les moyens de sauvegarder l'essentiel de nos acquis et de nos objectifs en les adaptant et en les ajustant, de façon créatrice, aux exigences nouvelles de la société et du monde qui nous entourent." Tel est l'essentiel du message transmis par le recteur Claude Corbo aux responsables académiques, aux cadres, aux dirigeants des syndicats et des associations ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration et de la Fondation de l'UQAM, le 4 octobre dernier.

"Sans être alarmiste, a-t-il ajouté, je dois vous dire que l'UQAM, comme les autres universités, vient d'entrer dans une zone de turbulence. Cette zone de turbulence s'annonce difficile, dangereuse, menaçante même. Mais, cette zone de turbulence porte aussi en elle de grandes possibilités de renouvellement institutionnel, de développements novateurs et prometteurs. Voilà pourquoi je vous convie aujourd'hui à entreprendre sans délai une réflexion collective et partagée sur nos manières de faire."

Conjoncture économique difficile

Il a rappelé que la conjoncture des finances publiques n'est pas sans impact sur les universités. La *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal* (loi 102) a déjà entraîné une réduction de 1 % de la subvention gouvernementale des universités pour les masses salariales. Par ailleurs, la *Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics* (loi 198) impose, jusqu'en 1998, des compressions budgétaires annuelles aux universités. Ces deux lois ont obligé l'UQAM à réduire son budget de six millions de dollars pour l'année 1993-1994. (Plus de détails page 5).

"Comment ferons-nous pour maintenir ce qui existe et trouver une marge de manoeuvre financière pour assurer notre développement ?", a demandé le recteur. "Si nous ne parvenons pas à imaginer des façons nouvelles de faire, a-t-il lancé, notre université se trouvera emprisonnée dans une rareté de ressources de plus en plus étouffante. Elle sera contrainte à des mesures telles des coupures de salaires, des coupures de postes, des coupures aveugles de budget, des mises à pied, etc. Il nous incombe de faire preuve de plus d'imagination, rapidement et solidairement. Il y va de l'avenir même de l'UQAM."

Un monde en mutation

L'UQAM doit donc apprendre à vivre dans un environnement qui change rapidement et en profondeur. Les universités sont sollicitées par des attentes nouvelles et insistantes: primauté à la formation professionnelle pointue

Voir à la page 5: Turbulence

Café étudiant en sciences de la gestion

Le Salon G

Une entente est finalement intervenue entre l'Université et l'association étudiante de l'École des sciences de la gestion quant aux activités et aux modalités de gestion du café étudiant, connu sous le nom de Salon G.

Géré par le Club de l'association, le salon sert d'abord de lieu de détente et de rencontre, stipule l'entente. Il peut toutefois être utilisé pour fins de débats, de conférences, de soirées sociales, d'activités culturelles, de réceptions et de restauration légère. Par restauration légère, on entend la vente de nourriture qui n'exige pas de préparation élaborée telle que: café, lait, jus, tisane, gâteau, muffin, biscuit, galette, fruit, salade et sandwich. Cependant, elle exclut tout plat chaud préparé ou réchauffé sur place et tout comptoir qui permettrait la composition d'un plat principal, tel un bar à salade.

Le Salon G: un lieu de rencontre

Fixation des prix

Le Club s'engage à ne pas faire de concurrence déraisonnable au service de restauration et à celui des distributeurs automatiques. Aussi, il maintiendra un écart maximal de 15 % sur les prix de vente des produits semblables offerts par ces services. Un comité d'étude des prix sera constitué dans le but d'assurer le respect de cet écart et de fixer le prix minimum des produits différents ou non vendus par les services de l'Université. Ce comité sera composé de cinq personnes: un représentant de l'association, un du syndicat des employés

Voir à la page 9: Salon G

Selon un rapport commandé par le SPUQ

La qualité de vie au travail des professeurs: une situation problématique

Le professeur Marc Blais du Laboratoire de motivation et de qualité de vie du département de psychologie, auteur du rapport sur la qualité de vie, la santé et le bien-être des professeures et professeurs de l'UQAM.

En 1991, le syndicat des professeures et professeurs (SPUQ) confiait le mandat au Laboratoire de motivation et de qualité de vie, sous la responsabilité du professeur Marc Blais, de réaliser une étude sur la qualité de vie, la santé et le bien-être de ses membres. Il s'agissait en sorte de décrire l'ampleur de certains problèmes qu'on soupçonnait déjà. Le rapport * de monsieur Blais et de l'agente de recherche Lise Lachance est maintenant final et les résultats parlent d'une situation problématique sur les plans de la qualité de vie, de la santé et du bien-être des professeurs de l'UQAM ayant participé à l'étude.

Voir à la page 4: Professeurs

COMMISSION DES ÉTUDES

À son assemblée régulière tenue le 5 octobre 1993, la commission des études a:

• recommandé au Conseil d'administration:
- l'octroi de 495 grades, diplômes et certificats;
- la nomination de M. Jocelyn R. Beausoleil au poste de vice-doyen à la famille de l'éducation;
- une modification de la Politique institutionnelle de déontologie;
- la répartition des postes réguliers de professeurs pour l'année 1994-1995 et reçu à titre d'information le projet préliminaire de répartition de 9 postes de professeurs réguliers pour l'année 1995-1996 (70 % du total des postes prévus);
- l'adoption des modalités d'attribution des congés sabbatiques et de perfectionnement pour l'année 1994-1995;
- d'adopter les objectifs-cibles des départements et des familles ainsi que les procédures d'attribution des tâches d'enseignement aux études avancées pour l'année académique 1994-1995;

• nommé Mme Monique Lemieux membre à la sous-commission des ressources;

• adopté les périodes de mises en candidature, de consultation et d'élection pour les postes de vice-doyens, directeurs de module et de département et de directeur des études de premier cycle de l'École des sciences de la gestion; ces dates seront diffusées formellement à la communauté au cours du mois de novembre;

• reçu le bilan de fonctionnement de la maîtrise en sciences comptables et demandé à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science de lever le caractère expérimental du programme;

• accrédité des professeurs à la direction et à la codirection de recherche dans les programmes de doctorat en sciences de l'environnement et de doctorat en linguistique;

• adopté la nouvelle version du Guide de présentation des mémoires et des thèses;

• reçu le rapport annuel 1992-1993 sur le financement de la recherche et de la création à l'UQAM;

• autorisé l'École des sciences de la gestion à libérer la plage horaire du mercredi après-midi aux sessions d'automne et d'hiver à compter de l'automne 1994;

• ratifié les résolutions de la sous-commission des études avancées et de la recherche et de la sous-commission des ressources;

• offert ses félicitations à l'étudiant François Mérette pour l'obtention du deuxième prix au concours interuniversitaire de dictée française.

Fondation de l'UQAM

Campagne annuelle d'un million de dollars

Lancement de la campagne annuelle de la Fondation. De gauche à droite: Guy Berthiaume, directeur général de la Fondation, Réal Raymond, premier vice-président à la trésorerie et aux marchés financiers de la Banque Nationale, Mme Louise Champoux-Paillé, directrice du marketing Raymond, Chabot, Martin et Paré et le recteur Claude Corbo.

Le premier vice-président à la trésorerie et aux marchés financiers de la Banque Nationale, Réal Raymond, a lancé officiellement la campagne annuelle 1993-1994 de la Fondation de l'UQAM. L'objectif, cette année, a été fixé à un million de dollars et pour le réaliser, monsieur Raymond comptera sur l'aide de Mme Louise Champoux-Paillé, directrice du marketing chez Raymond, Chabot, Martin, Paré. Le comité de la campagne est formé de 27 bénévoles recrutés dans le milieu des affaires dont 24 sont diplômés de l'UQAM.

Soutenances de thèse

En mathématiques
- M. Belkjeir Essebar
- *Inférence dans les processus stochastiques discrets*
- Directrice de recherche: Mme Brenda MacGibbon
- Codirecteur de recherche: M. Jean-Pierre Dion
- Le 1er octobre 1993

En communication
- M. Henri-Paul Bolap Madom
- *Les réseaux sociaux de "coerséduction" et les enjeux pour le développement national de la communication dans l'administration publique du Cameroun*
- Directeur de recherche: M. René-Jean Ravault
- Le 12 octobre 1993

En linguistique
- Mme Anne-Marie Brousseau
- *Représentations sémantiques et projections syntaxiques des verbes en fongbè*
- Directrice de recherche: Mme Claire Lefebvre
- Le 1er octobre 1993

En psychologie
- M. André Gagnon
- *Les effets du pouvoir et de l'identité sociale sur la polarisation collective de la discrimination intergroupe*
- Directeur de recherche: M. Richard Bourhis
- Le 13 octobre 1993

Communiqué du secrétaire général

Représentant étudiant à la commission des études

Un appel de candidatures a eu lieu, du 20 septembre au 1er octobre, en vue de combler le siège de représentant des étudiants du premier cycle du secteur des arts, à la commission des études. Le siège était devenu vacant à la suite de la démission de Mme Marlène Gagnon.

Une seule candidature a été déposée auprès du secrétaire général. Il s'agit de celle de M. Philippe Comeau, étudiant au baccalauréat en histoire de l'art. Son nom sera acheminé au Conseil d'administration pour qu'il procède à sa nomination.

Avis de décès

Nous avons le vif regret d'annoncer le décès de M.Lawrence Ramsay, agent de recherche et de planification au Bureau de la recherche institutionnelle. Il était à l'emploi de l'UQAM depuis 1990 et fut directeur du secteur professionnel au SEUQAM.

Campagne Centraide UQAM 1993

UN PETIT COUP DE POUCE
UN GRAND COUP DE

L'UQAM

Éditeur
La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué., H3C 3P8
Service de l'information interne
Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: service de l'information interne
Tél.: 987-6177
Le service de l'information interne est responsable de la publication de l'UQAM dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.
Publicité:
Rémi Plourde
secrétaire Diane Hébert 987-6177
Photographies:
Service d'audio-visuel
Mise en page:
Centre de graphisme et d'éditique
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216
La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Le nouveau Code civil du Québec

Ça change pas le monde, sauf que...

Le 1er janvier prochain, le nouveau Code civil du Québec entrera en vigueur. De la conception jusqu'après le dernier soupir, les citoyens du Québec verront leurs droits, devoirs et obligations définis dans les 3 168 articles que compte cette loi qui remplacera le Code civil du Bas-Canada adopté en 1866. Le Québec, qui déjà faisait figure d'exception en Amérique du Nord avec son régime de droit codifié, peut maintenant se vanter d'être le seul territoire au monde à avoir recodifié sa loi civile.

Les modifications engendrées par l'adoption du nouveau Code sont d'une telle ampleur qu'elles ont ramené toute la communauté juridique québécoise -ou presque - sur les bancs d'école. Quel impact l'arrivée du Code a-t-elle sur l'enseignement du droit à l'UQAM? Comment faut-il accueillir les changements qu'amène le Code?

Claude Masse, professeur au département de sciences juridiques, a participé à plusieurs étapes du laborieux processus de réforme du Code civil du Québec.

Un enseignement à jour

"Le 14 janvier 1992, soit moins d'un mois après son adoption par l'Assemblée nationale, le nouveau Code civil était déjà intégré dans l'enseignement à l'UQAM", souligne Claude Masse, professeur de droit civil au département des sciences juridiques. L'UQAM ne fait peut-être pas de l'enseignement du droit civil une priorité, mais quand la cloche sonne, l'horloge est à l'heure. "C'est passionnant d'enseigner le nouveau droit tout en tenant compte de l'ancien, ajoute M. Masse. C'est un beau défi. D'autant plus qu'à l'UQAM, il est très important que nos étudiants maîtrisent bien le Code. On sait que 95% de nos finissants se rendent au Barreau. Ils deviendront donc des praticiens qui auront à maîtriser parfaitement cet outil", ajoute le professeur qui enseigne le droit civil depuis maintenant vingt ans.

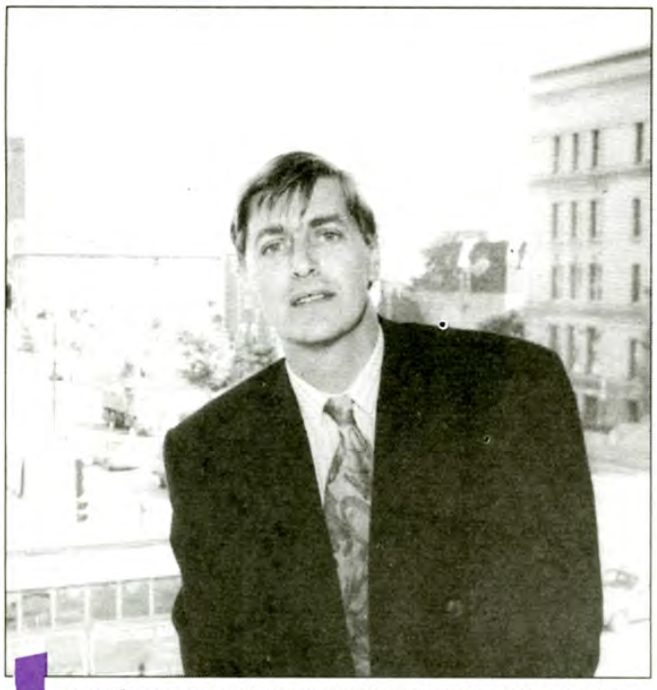

Le professeur André Riendeau, du département de sciences juridiques, participe au Groupe de recherche en droit civil et commercial.

Le Groupe de recherche en droit civil et commercial réunit une dizaine de professeurs qui suivent, depuis deux ans et demi, les nouveaux développements en droit civil. "La première année fut consacrée à l'étude du texte du projet de loi, explique André Riendeau, professeur au département des sciences juridiques. Nous échangions nos interprétations afin de mieux le comprendre. Une fois le nouveau Code civil adopté, nous avons évalué les incidences sur la programmation, incluant la mise à jour des descripteurs de cours qui s'avérait nécessaire. Nous avons proposé des modifications, des réaménagements au programme. Car au-delà des règles nouvelles, il y a l'implantation d'un nouveau système, une nouvelle organisation administrative qui les accompagnent, comme le registre civil et le système de publicité des droits. Ceci va modifier le travail des praticiens du droit".

Autres temps, autres règles

Claude Masse connaît bien le nouveau Code civil. Il l'a même un peu tricoté. Juriste-conseil auprès du ministre de la Justice Gil Rémillard, il a participé à la Commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi qui était l'aboutissement de 36 ans de travail de révision. Lent mais fructueux processus, qui aura mené à un vote unanime à l'Assemblée nationale. Il faut dire que le vieux code avait besoin d'un solide coup de plumeau. "Le Code civil du Bas-Canada correspondait à la société rurale du 19e siècle, confesse M. Masse. Le nouveau Code civil non seulement modernise les règles, il met maintenant l'accent sur les personnes plutôt que sur les biens. Il intègre bon nombre de revendications sociales en protégeant les contractants les plus faibles par exemple. Les droits des enfants, des femmes, des travailleurs, des immigrants sont aussi beaucoup mieux protégés. En devenant un outil de protection sociale, le nouveau Code mérite qu'on lui accorde une meilleure place dans notre programme d'enseignement qui vise, ne l'oublions pas, à former des juristes préoccupés de justice sociale qui mettent leur pratique au service des groupes et personnes défavorisés".

Parmi les changements et ajouts importants, signalons la possibilité de faire annuler par les tribunaux les clauses illisibles et incompréhensibles d'un contrat; d'adopter l'enfant de son partenaire; pour le malade majeur et lucide, d'accepter ou refuser l'acharnement thérapeutique; pour l'adolescent de 14 ans, de décider seul de plusieurs choses concernant le travail et la santé; sans compter de nombreuses nouveautés dans le domaine des affaires, des hypothèques, de l'habitation, de l'enregistrement de l'état civil et du droit international privé.

Participation de l'UQAM à la Quinzaine des sciences

Dans le cadre de la Quinzaine de sciences qui se déroule en ce moment (elle prend fin le 31 octobre), le baccalauréat science, technologie et société organise un débat sur *"La technologie au service du corps humain ou le corps humain au service de la technologie?"*, le 28 octobre à 19 h au local R-M120 du pavillon de l'École des sciences de la gestion. Les panelistes invités sont Yvon Théroux, professeur de bioéthique au cégep André-Grasset, Louise Vandelac, professeure en sociologie à l'UQAM qui travaille notamment sur l'éthique et les techniques de reproduction, Dr Jean Pelletier, pédiatre, Dr Louis Bernard, pédiatre spécialiste en santé communautaire à l'Université Laval et Pierre Deschamps, juriste. Ce débat est ouvert à tous.

Par ailleurs, le Centre CINBIOSE, dans le cadre de l'activité "Science en tête", tiendra un kiosque interactif sur la santé au travail sur l'aire d'exposition du Complexe Desjardins du 25 au 30 octobre. Les visiteurs pourront prendre connaissance des différents produits dangereux qu'on retrouve en milieu de travail et des tests mis au point par le CINBIOSE pour identifier ces produits dans l'organisme. Ensuite, on y présentera les problèmes musculosquelettiques dans 3 types de situations de travail et enfin on fera la démonstration de bancs susceptibles de convenir au travail des caissières.

le st-malo inc. RESTAURANT
De 11 h 30 à 23 h
845-6327
Cuisine française apprêtée au goût des gens d'ici
le st-malo inc. RESTAURANT
1605, rue St-Denis, Montréal
LA MAISON ST-MALO
Chambres et petits déjeuners
284-9100

Monique Héroux & fils & filles

Une famille bien de l'UQAM

À l'heure où on parle plus de décrochage que de réussite scolaire, où la conciliation du travail et de la famille relève du pur défi, apprendre qu'une femme qui occupe un emploi de commis a élevé seule, ou presque, six enfants, que son diplôme de bachelière en psychologie de l'UQAM cache 12 années d'études à temps partiel, que tous ses enfants envisagent une famille de 4 à 5 enfants, que la plupart complètent ou prévoient poursuivre des études universitaires avancées, voilà qui sort de l'ordinaire. Le Journal a donc rencontré cette famille exceptionnelle.

Monique Héroux, employée de l'UQAM depuis 13 ans, a entamé des études universitaires à quarante ans après un divorce et avec une marmaille de six enfants à nourrir. Ses enfants parlent librement et franchement: "On ne veut pas faire comme elle, alors on s'y prend tout de suite." Maude, Jean-Olivier, Martin, Julie, Étienne et Jean-Hertel, dont l'âge varie entre 22 et 28 ans, poursuivent donc présentement des études universitaires.

Et le Journal ne poussera pas la modestie jusqu'à ne pas mentionner que cinq d'entre eux sont à l'UQAM, par choix, et qu'Étienne, le transfuge, a ses raisons: que voulez-vous, la maîtrise en philosophie éthique, c'est l'UQAR qui l'offre! Quant à Mme Héroux, elle savoure présentement un congé de perfectionnement qui lui permet de se consacrer à ses études à la maîtrise en psychologie dynamique à ... l'Université de Montréal, "Désolée, le programme n'est pas offert non plus à l'UQAM", s'empresse-t-elle de préciser.

Nourrir le corps et l'esprit

Mais comment fait-on pour y arriver? "Moi, j'ai toujours dit qu'il faut nourrir le corps et l'esprit. Alors on a toujours mangé. Pas beaucoup de viande, c'est vrai, et souvent des crêpes. Mais voyez comme ils sont en santé. Mes enfants ont été les précurseurs, involontaires, de la mode végétarienne, note avec humour Mme Héroux. Pour ce qui est de la nourriture intellectuelle, les enfants ont eu la chance de fréquenter la bibliothèque de Brossard, la meilleure au Québec à l'époque, qui possédait une magnifique collection de livres, et organisait toujours plein d'activités pour les jeunes." Entre une mère liseuse et un père qui avait hérité d'une Encyclopédie Jeunesse qui a beaucoup servi, les enfants ont donc grandi dans un milieu où la lecture était valorisée.

"La poursuite des aubaines, nous on connaît, avoue Maude. Et des bicyclettes, des "walkman" et des téléviseurs en couleur, on n'en avait pas. Alors on allait chez les amis". "Mais l'essentiel, on l'a eu, ajoute Jean-Olivier. Nos parents nous ont transmis des principes et des valeurs comme la liberté, le respect de soi et des autres, l'honnêteté, l'importance de la famille et de l'éducation. Ce qui fait qu'on aspire plus au bien-être intérieur et qu'on peut se contenter du minimum au plan matériel".

À l'invitation du Journal, Monique Héroux, employée au registrariat, a bien voulu nous présenter ses studieux rejetons: dans l'ordre habituel, assis, on aperçoit la doyenne, bachelière en psychologie de l'UQAM, qui cette année entame une maîtrise en psychologie dynamique à l'Université de Montréal et Martin, étudiant au baccalauréat en enseignement en activité physique; debout: Jean-Olivier, du baccalauréat d'enseignement en histoire; Julie, en propédeutique à la maîtrise en sciences de l'environnement; et Maude, de la maîtrise en études littéraires. Étaient absents Étienne, étudiant à la maîtrise en philosophie éthique à l'UQAR et Jean-Hertel, du module d'enseignement en éducation physique.

L'UQAM: un choix

Qu'est-ce qui a amené tout ce beau monde à l'UQAM? Les frais de scolarité étaient-ils gratuits? Non. La solidarité familiale? Non plus, quoique la complicité qui se dégage chez cette tribu soit bien visible. Alors on voulait court-circuiter les délais d'attente au registrariat, étant donné que la mère y travaille? Pas vraiment, bien que ça s'est quelquefois avéré commode. En fait, si Martin a choisi l'UQAM après avoir entrepris ses études en éducation physique à l'Université de Montréal, c'est pour son approche plus actuelle, ses professeurs plus jeunes, plus près du marché du travail. Même chose pour Maude, qui se rappelle qu'on appréciait l'approche pratique de l'UQAM lorsque les stagiaires de la famille de l'éducation arrivaient en milieu de travail. Julie n'a jamais regretté avoir choisi le programme de communications. Pour devenir journaliste spécialisée, elle complète sa propédeutique au programme de maîtrise en sciences de l'environnement. Jean-Olivier ne tarit pas d'éloges sur les professeurs en enseignement en histoire, que nous ne nommerons pas pour ne pas faire de jaloux.

Monique Héroux n'a pas toujours eu la partie facile, elle l'avoue, tout en s'empressant d'expliquer que ses enfants sont tellement stimulants, intéressants, vivants... et que les encouragements de ses collègues de travail sont si précieux... qu'elle en oublie de décrire sa part à elle. Entre le travail méconnu d'une employée de "soutien", comme on dit, et des études en psychologie, parions que les autres auront encore une grande place dans la vie de cette femme dont la contribution à l'Éducation est peu banale.

Professeurs

Suite de la page 1

Des problèmes sérieux

Un questionnaire, évaluant plusieurs dimensions, a été envoyé à tous les professeurs permanents et non-permanents au mois d'octobre 1991, rappelle Marc Blais, professeur au département de psychologie. "Sur un total de 954 professeurs actifs, 354 nous ont retourné leur questionnaire pour un taux de participation de 38,6 %. C'est dans la famille des sciences que l'on retrouve le taux de participation le plus élevé, 45,2 %, et toujours dans cette famille 70 % des femmes ont trouvé le temps de répondre au questionnaire. Les faits saillants de notre étude démontrent qu'un nombre important de professeurs vit des problèmes sérieux que ce soit le stress, l'amotivation, l'épuisement émotionnel, la détresse psychologique, le sentiment d'inefficacité. Par exemple, un professeur sur trois et plus de la moitié des femmes rapportent vivre un niveau élevé de stress global au travail. Au nombre des plus gros stresseurs, fait-il ressortir, on identifie le financement pour les activités de recherche et de création, le manque de temps, les exigences de travail qui empiètent sur les autres activités personnelles (dans l'ensemble, une moyenne de 53 heures semaine est consacrée au travail), l'obligation de s'imposer des exigences personnelles excessivement élevées."

Détresse psychologique et épuisement émotionnel

Outre le stress, on se rend compte également qu'un professeur sur trois avoue se situer à un niveau élevé d'épuisement émotionnel et cette dimension touche davantage les professeurs du secteur des sciences et les femmes (1 sur 2). " Nos données, comme vous le constatez, révèlent que l'épuisement émotionnel est plus significatif chez les femmes. On peut se demander, explique le chercheur, si la raison en est que les femmes avouent plus facilement ce genre de choses que les hommes, si la désirabilité sociale joue dans ce cas-ci, c'est-à-dire, cette tendance qu'on peut avoir à bien paraître dans les réponses. Mon impression est que non. Je crois que les femmes ont vraiment un problème. Mais il reste qu'en général, on n'a pu déceler un "pattern" propre aux femmes; elles vivent les mêmes situations que leurs confrères bien que parfois les résultats soient plus élevés dans leur cas."

En ce qui a trait à la détresse psychologique, la situation n'est pas des plus heureuses non plus. On entend par détresse psychologique, des formes d'hostilité, des problèmes cognitifs comme la perte de mémoire et de concentration et la dépression. Dans l'ensemble, plus d'un professeur sur trois se situe au-dessus du niveau élevé de l'indice de détresse psychologique et cette situation est plus aiguë encore dans le secteur des arts où la proportion atteint un professeur sur 2. Fait encore plus troublant, au cours de la semaine qui a précédé l'administration du questionnaire, un professeur sur dix (12 %) a eu des idéations suicidaires.

Il faut intervenir

Plusieurs autres aspects n'ont pu être soulignés ici, comme la satisfaction au travail et la reconnaissance qui sont plutôt faibles et l'environnement physique qui laisse à désirer. De toutes façons, ces résultats, qui présentent d'ailleurs de très grandes similarités avec des échantillons représentatifs de professeurs universitaires des États-Unis, font preuve qu'une démarche d'intervention doit être entreprise. " Nous proposons un modèle pour intervenir, un plan d'attaque, si vous voulez. L'intervention doit s'articuler autour de stratégies car beaucoup de choses peuvent être faites. On peut penser à des comités et à des interventions d'ordre personnel. Par exemple, en ce qui concerne les conditions de travail, plusieurs tâches bouffent notre temps, il faut donc y apporter une réflexion sérieuse. Cette étude a permis de mettre le doigt sur les impacts négatifs qui brûlent les profs. Je crois que ce rapport, soutient Marc Blais en guise de conclusion, va aider à mieux comprendre la réalité des professeurs universitaires car nos résultats vont à l'encontre de la croyance populaire voulant que les profs aient des conditions de travail idéales et beaucoup de temps libre. "

* Ce rapport a fait l'objet, ces jours derniers, d'une conférence midi organisée par le syndicat des professeures et professeurs.

Une ère de nouveaux défis

Se développer malgré les compressions

"L'UQAM a été littéralement assommée par des compressions budgétaires de l'ordre de six millions de dollars, directement liées à l'adoption des lois 102 et 198", admet la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Mme Florence Junca-Adenot, à la suite de l'allocution prononcée par le recteur Claude Corbo, le 4 octobre dernier.

"Le budget 1993-1994 avait été préparé selon l'approche habituelle, précise-t-elle. On avait une marge de manoeuvre de trois millions. On a donc refait l'exercice lorsque nous avons appris les compressions qu'imposaient les lois 102 et 198." On prévoit des dépenses de 233 538 000 $ et des revenus équivalents. Si le budget est équilibré, c'est dû en partie à l'augmentation des clientèles étudiantes qu'a connue l'UQAM l'an dernier et à la hausse des frais de scolarité. On a aussi rationalisé les activités, notamment en éliminant les projets spéciaux et en coupant 800 000 $ au budget consacré au temps supplémentaire et à l'embauche du personnel surnuméraire. On a même réussi à conserver une somme de 1,5 million de dollars pour combler certains besoins prioritaires, dont l'amélioration des services aux étudiants et la consolidation des bibliothèques. Le déficit accumulé atteint 2 675 000 $.

La vice-rectrice à l'administration et aux finances, Mme Florence Junca-Adenot.

La loi 102

La loi 102 qui s'intitule *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal* a déjà entraîné en 1993-1994, une réduction de 1 % de la subvention gouvernementale des universités pour les masses salariales. Mais, à l'heure actuelle, cette coupure qui représente 1,3 million de dollars, n'est pas compensée par des compressions équivalentes des salaires payables en vertu des conventions collectives. On se rappellera qu'en plus de prolonger les conventions collectives de deux ans, la loi 102 gèle les salaires pendant cette même période et ordonne une réduction de 1 % des dépenses reliées à l'application des conventions collectives. Elle réduit donc les revenus des individus.

La loi 198

La *Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics* (loi 198) prescrit au secteur public et parapublic québécois, une réduction de 20 % des effectifs cadres d'ici le 31 mars 1996, et une autre de 12 % des autres personnels d'ici le 31 mars 1998. Toutefois, la loi 198 n'oblige pas les universités à déposer un plan d'effectifs réduits. Mais, elle impose des compressions équivalentes. On parle ici d'une compression de l'ordre de 4,7 millions de dollars pour l'année 1993-1994.

Peut-être 24 millions de moins dans cinq ans

"Mais comme l'a indiqué M. Corbo, insiste Mme Junca-Adenot, les compressions budgétaires successives pourrait, en 1998, réduire la subvention de l'UQAM d'un montant *récurrent* de 24 millions de dollars. Seule la hausse des frais de scolarité pourrait mitiger les effets d'une réduction brutale de nos subventions, mais à la condition qu'elle ne soit pas empochée totalement par le gouvernement."

L'année 1994-1995 débutera donc avec une possibilité de six millions de dollars de compressions, et ce, en postulant qu'il n'y ait pas de baisse de clientèle étudiante. Une hausse massive des frais de scolarité est encore incertaine et si c'était le cas, ce serait insuffisant. "De plus, ajoute Mme Junca-Adenot, une telle hausse pourrait avoir une incidence sur le nombre de personnes qui fréquentent l'Université." Le recteur Corbo a signalé une chute de 6 % des nouvelles inscriptions, au 4 octobre. Cette baisse est toutefois compensée par une croissance de 1 % des étudiants à temps complet, estime Mme Junca-Adenot. "Par contre, dit-elle, si cette tendance se maintenait, cela signifierait encore moins d'argent pour l'UQAM."

Turbulence

Suite de la page 1

et rentable; pression vers la recherche immédiatement utilisable par l'industrie, concurrence féroce entre établissements, exigences accrues de productivité et d'imputabilité. Sans oublier que la société pose un regard de plus en plus critique sur l'institution universitaire.

Un nouveau modèle de développement

Toutefois, il ne faut pas se décourager. L'UQAM doit poursuivre son développement. Elle a d'excellents projets à réaliser et un modèle d'université à préserver. Deux défis sont à relever: celui de la santé financière et de la marge de manoeuvre. Il importe donc de cibler nos choix de développement et de questionner nos pratiques.

L'amélioration de la qualité de la formation aux trois cycles est la première priorité académique. Cet objectif pourra être atteint par divers moyens, dont l'évaluation des programmes d'études, le développement de la recherche et de la création, l'élaboration de nouveaux programmes d'études et l'internationalisation de la formation. "Cette année, a précisé M. Corbo, il y a lieu de poursuivre l'élaboration de partenariats avec des universités étrangères en vue de permettre la mobilité de nos étudiants et, dans le cadre de l'ALENA, d'accueillir des étudiants venant du Mexique et des États-Unis."

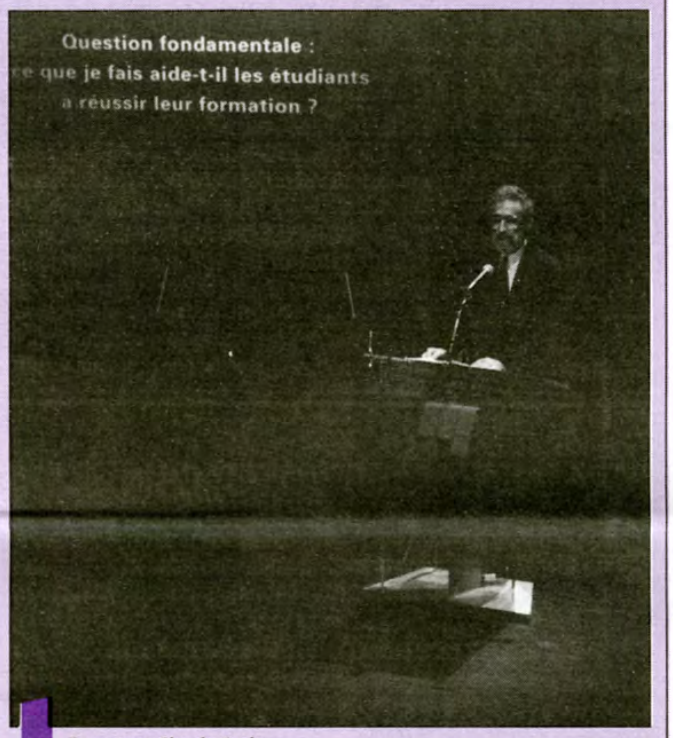

Le recteur Claude Corbo.

M. Corbo a conclu sur une note optimiste. Rappelant que l'UQAM a accumulé un bagage impressionnant de réalisations, il a affirmé que "notre université est en bonne santé et en pleine forme pour affronter un environnement en mutation rapide et profonde... Le développement par choix donnera au dynamisme de l'UQAM les moyens de réaliser ses légitimes ambitions."

Le recteur Claude Corbo discutant avec quelques-uns de ses auditeurs, le 4 octobre dernier.

COLLOQUES

Famille et entreprise

Pas de génération spontanée

Alors qu'elles constituent la très grande majorité des entreprises, soit plus de 90 %, les entreprises familiales souffrent pourtant d'un mal pernicieux qui gruge 70 % d'entre elles avant la deuxième génération, et 90 % avant la troisième. Le problème majeur, on en convient, mérite qu'on s'y attarde. Pour faire mentir les statistiques, qui démontrent que l'entrepreneur nord-américain met en moyenne 80 000 heures pour bâtir son entreprise... et environ 6 à 10 heures pour planifier sa succession [1], le Groupe international de recherche et d'intervention auprès de l'entreprise familiale (GIRIEF) organise le 30 octobre prochain la troisième édition du colloque sur l'entreprise familiale. Cette année, le thème est *Relève, Croissance et Continuité.*

Plus d'une quinzaine de conférenciers-experts, prêteurs, conseillers juridiques, fiscalistes, assureurs et investisseurs, se partagent les ateliers regroupés par thèmes: la relève, la croissance, les aspects fiscaux et juridiques, les prêteurs et l'entreprise familiale. Le conférencier d'honneur, le volubile président de Québécor M. Pierre Péladeau, saura sans doute puiser dans sa riche expérience quelques leçons heureuses et moins heureuses concernant la préparation de la relève.

L'origine du mal

Les célèbres chicanes de famille se disputant publiquement la succession de l'entreprise illustrent trop bien le problème qui touche autant la PME que la grande entreprise. Selon Yvon G. Perreault, professeur au département des sciences administratives et président du colloque, plusieurs facteurs seraient à l'origine du problème: "Lorsque l'entrepreneur approche de la retraite, l'effet plateau- la stagnation de l'entreprise et la perte de sa force concurrentielle- guette souvent l'entreprise familiale. Le plan de croissance revêt dès lors une importance majeure. De plus, l'entrepreneur qui vend son entreprise à ses enfants est pénalisé au point de vue fiscal par rapport à celui qui vend à des étrangers. Le gain en capital peut être taxable au décès de l'entrepreneur. Consulter un fiscaliste, un conseiller juridique et un assureur est alors vital", ajoute M. Perreault, qui ouvrira le colloque en présentant les aspects humains de l'entreprise familiale.

Si le mélange famille et entreprise provoque des malheurs qui inspirent les scénaristes des téléromans, d'autres s'en inquiètent: les prêteurs, on le sait, prêtent à des individus et non à des entreprises. Comme les entrepreneurs ne sont pas très loquaces quant aux difficultés qu'ils rencontrent, il est déjà tard lorsque les institutions prêteuses voient les problèmes rejaillir. "La transition du leadership, de la propriété et du contrôle de l'entreprise familiale intéressent, il va sans dire, au plus haut point les partenaires financiers", remarque M. Perreault. Le colloque a lieu le 30 octobre, à l'École des sciences de la gestion, et il en coûte 144,66 $ taxes incluses pour y participer. Pour plus d'informations, il faut rejoindre Carole Tanguay au 987-6852.

1) informations tirées du journal Les Affaires du 5 mai 1982 qui publiait les résultats d'une enquête faite aux États-Unis. Ces informations sont rapportées à la page 36 de l'ouvrage du professeur Yvon G. Perreault L'entreprise familiale, La relève ça se prépare, publié aux Éditions Transcontinentales.

Après une rencontre de préparation du colloque sur l'entreprise familiale, le Journal a croqué le portrait de quelques-uns des conférenciers qui y participeront. Dans l'ordre habituel, en bas: Jacques Brouillette du Groupe Mallette Mabeu; Jacques D'Amours, de la Banque fédérale de développement; au centre, Yvon G. Perreault, professeur au DSA et président du colloque; Gilles Gariépy, de Mallette Mabeu; Martine Castonguay, de Laurentienne-vie; en haut: Jacques Authier, de Caron,Bélanger, Ernst & Young; Michel Ménard, de Desjardins, Ménard et Associés Ltée; Me Pierre Marcoux, de Gariépy, Marcoux, Richard; Guy Tourillon, de Mallette Mabeu; et Roland Guay, de la Banque Royale du Canada.

Congrès de l'Association québécoise des professe

L'enseignement de l'art dram

Sous le thème *"État d'urgence"*, l'Association québécoise des professeurs d'art dramatique (AQPAD) tiendra à l'UQAM un congrès d'orientation les 22 et 23 octobre prochains. Le congrès, parrainé par le département de théâtre, se veut l'occasion pour les membres d'élaborer un plan d'action face au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Après la réforme du niveau collégial, la ministre Lucienne Robillard prépare maintenant la révision des programmes d'enseignement du niveau secondaire.

"L'enseignement de l'art dramatique est gravement menacé, soutient Hélène Beauchamp, professeure au département de théâtre et vice-présidente de l'AQPAD. L'engouement pour les sciences et les mathématiques au secondaire fait de ces matières de véritables dieux. Avec le résultat, désastreux à plusieurs points de vue, qu'il se trouve de plus en plus de cases dans les horaires portant l'identification des cours de chimie, de physique, de mathématiques et d'informatique et de moins en moins de cases, forcément, pour l'enseignement des arts en général et celui de l'art dramatique en particulier."

Dans l'ordre habituel, quelques membre professeurs d'art dramatique (AQPAD): Mi Hélène Beauchamp, professeure au départe

Une situation d'urgence

En mars dernier, l'AQPAD, dont la grande majorité des membres sont des diplômés de l'UQAM, a présenté à la ministre Robillard un mémoire intitulé *"Art dramatique: situation d'urgence"*. Après avoir fait le point sur la situation, le document proposait une série de recommandations touchant le curriculum de formation des élèves, les guides pédagogiques, la formation des enseignants et leurs conditions de travail, le paiement des droits d'auteur, l'achat d'équipement, le nombre d'élèves par classe. "Le ministère a conclu cet été une entente avec

Colloque de l'Association d'économie politique

On s'interroge sur la concertation

De plus en plus, dans plusieurs pays, on expérimente ce qu'on appelle la concertation entre patrons, syndiqués, mouvements communautaires, etc. dans le but d'améliorer la performance économique. "Cette concertation, comme le précise Benoît Lévesque président de l'Association d'économie politique et professeur au département de sociologie, s'est manifesté au milieu des années 80, avec l'intensification de la concurrence des marchés mondiaux. Auparavant dans les entreprises, poursuit-il, on vivait plutôt l'affrontement entre syndicats et parties patronales mais depuis, sont apparues de nouvelles formes de contrats et de partenariat où les deux parties en cause se rendent compte de l'intérêt à se concerter. Il peut quand même y avoir encore des situations conflictuelles mais il reste que ce partenariat peut être une voie de solution aux problèmes économiques que nous vivons."

urs d'art dramatique

atique menacé

de l'exécutif de l'Association québécoise des hèle Bournival, Christiane Gerson, Pierre Collin et ent de théâtre.

l'Association québécoise des droits d'auteur, ce qui nous permet dorénavant de jouer des pièces de théâtre sans devoir assumer des coûts de 35 $ à 60 $ par représentation. Mais nous n'avons pas encore obtenu de réponse du ministère quant au mémoire," note Mme Beauchamp.

Dans le cadre du congrès, des représentants du MEQ, de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et du Centre québécois du théâtre -qui représente le théâtre professionnel- viendront présenter le point de vue de leur organisme sur le milieu théâtral et l'école, le 22 octobre. Le MEQ a confirmé la présence du sous-ministre associé Paul Tremblay. Une autre conférence évaluera la possibilité d'organiser une alliance des différentes associations de professeurs du domaine des arts (musique, arts plastiques, danse, art dramatique) afin de consolider la place des arts dans le milieu scolaire. La matinée sera consacrée à l'échange sur les pratiques. Le lendemain, l'assemblée clarifiera les actions à entreprendre pour agir sur le ministère et sensibiliser la société québécoise à la situation de l'enseignement de l'art dramatique. Avant de revenir en plénière, les congressistes se partageront quatre ateliers portant sur les écoles à concentration, le perfectionnement, les projets de théâtre et les festivals.

Des décisions et des moyens

"Lorsque l'UQAM a décidé qu'elle formerait des enseignants en arts, elle a agi avec logique, commente Mme Beauchamp: les administrateurs ont alloué les locaux et le matériel nécessaires. Voilà ce que nous demandons à la ministre: agir avec cohérence, être conséquente. Et pour y arriver, l'AQPAD n'a pas le choix, il faut passer à l'action. Sinon les décisions seront prises sans nous qui sommes les premiers concernés."

Pour une pédagogie de l'autonomie

Pour une pédagogie de l'autonomie, tel est le thème du colloque organisé par les collègues et amis des professeurs André et Bernard Lefebvre pour souligner l'apport de ces deux hommes à la formation des maîtres.

Le premier, André, est professeur à la faculté de l'éducation de l'Université de Montréal. Le second, Bernard, enseigne au département des sciences de l'éducation de l'UQAM. "Les deux frères, explique Michel Allard du département des sciences de l'éducation, prendront leur retraite au cours de l'année. Alors pourquoi pas un colloque en leur honneur ?"

Journée Bernard Lefebvre

L'événement aura lieu le 21 octobre à l'Université de Montréal et se poursuivra le 22 à l'UQAM. La *journée Bernard Lefebvre* réunira des spécialistes et amis du professeur qui traiteront de plusieurs questions: l'éclatement de la formation des maîtres, la diversification de la formation des maîtres, la recherche et les fondements de la formation des maîtres. Parmi les invités, notons le directeur du département des sciences de l'éducation, M. Robert Féger qui souhaitera la bienvenue aux participants. Jean-Claude Forand de l'UQAM, prononcera une conférence intitulée *De l'école normale à l'Université.* Le vice-recteur aux communications, Gilbert Dionne, parlera des *Technologies de l'information et de la formation des enseignants.* Jean-Claude Rousseau, directeur de l'école Notre-Dame de Longueuil, traitera de *La supervision pédagogique intégrée au projet éducatif.* Pierre Ansard, de l'Université Paris VII traitera du thème *Pour une sociologie de l'autonomie.* Plusieurs autres conférenciers seront également présents.

Le professeur Bernard Lefebvre a consacré toute sa vie à la formation des maîtres. "L'UQAM, dit-il, c'est une passion qui m'a permis de réaliser des choses impensables." Au cours de sa carrière, il a notamment occupé les fonctions de directeurs de module et de département. Il a tenu la barre de ce qu'on appelait "le module chantier", qui est en quelque sorte à l'origine des centres d'études universitaires. Il a aussi organisé de nombreux stages internationaux.

Pour tout renseignement concernant ce colloque, on peut s'adresser à M. Michel Allard au 987-3841.

Assis, le professeur Bernard Lefebvre. Il est entouré de Normand Baillargeon, Michel Allard et Yves Laberge, professeurs au département des sciences de l'éducation et de l'étudiante Catherine Labelle.

t la performance économique

Le colloque de l'Association d'économie politique qui aura lieu les 22 et 23 octobre à l'UQAM permettra de réfléchir sur cette question et de voir comment cette concertation se vit différemment selon les sociétés. On pourra entendre des communications du Japon, de la Suède, du Canada anglais, de la France et du Québec. " Plus précisément, nous dit monsieur Lévesque, une quinzaine d'invités se demanderont, entre autres, si la concertation est une résurgence temporaire de l'ancienne forme de corporatisme que l'on a connue dans les années 30, si on ne fait appel à la concertation que quand ça va mal et si la concertation et le partenariat sont nécessaires dans une situation de concurrence de marchés mondiaux où le consommateur devient de plus en plus exigeant sur la qualité." De plus, les conférenciers chercheront à évaluer si nous sommes actuellement en présence de nouvelles logiques et de nouveaux modèles économiques.

Ce colloque est ouvert aux étudiants, professeurs et intervenants du milieu économique. Pour plus d'informations, contactez le président de l'Association d'économie politique, Benoît Lévesque au 987-4397.

Congrès des Algonquinistes

Le 25e congrès annuel des Algonquinistes se tient cette année à l'UQAM les 29,30 et 31 octobre. " C'est un congrès multidisciplinaire qui revient chaque année sans qu'il relève d'une association comme telle, nous dit l'organisatrice Lynn Drapeau professeure au département de linguistique. Il réunit divers chercheurs qui travaillent sur les peuples algonquiens. Au Québec, les peuples algonquiens regroupent, entre autres, les Montagnais, les Cris, les Algonquins, les Abénakis, les Micmac, les Atikamekw et les Naskapis. Plusieurs communications porteront sur l'aspect linguistique et d'autres seront de nature historique et ethnologique, en tout, cinquante trois communications de chercheurs d'ici, du Canada et des États-Unis."

Le congrès a lieu au département de linguistique et les participants peuvent s'inscrire au local J-4220, le jeudi 28 octobre de 18 h à 21 h, le vendredi de 9 h à midi et le samedi de 9 h à midi. Le coût est de 20 $ pour les étudiants et de 25 $ pour les autres. " Au même endroit, fait remarquer l'organisatrice, se tiendra une exposition de livres et d'actes des précédents congrès." Parmi les invités au congrès, on note la présence des professeurs Robert Papen et Hanny Feurer, du département de linguistique et de Peter Bakker, stagiaire post-doctoral. Au terme du congrès, des actes seront publiés, comme tient à le souligner Lynn Drapeau.

VITE LU

La dictée des Amériques 1994

Filière collégiale et universitaire

Dans le but de promouvoir le bon usage de la langue française et de permettre aux étudiants de se livrer à une compétition amicale, Radio-Québec et l'Office de la langue française organisent *La dictée des Amériques*. Le premier test aura lieu simultanément dans tous les établissements collégiaux et universitaires participants, le 24 novembre prochain. Aucun ouvrage de référence ne sera autorisé.

Les étudiants qui obtiendront une note égale ou supérieure à 70 % seront sélectionnés en vue du deuxième test qui aura lieu le 2 février. Les cinq meilleurs concurrents de niveau collégial et les cinq meilleurs concurrents de niveau universitaire seront proclamés champions de la filière et à ce titre invités à participer à la finale des Amériques, le 26 mars 1994.

Les étudiants intéressés à participer doivent s'inscrire le plus tôt possible auprès de Pierre Chénier, coordonnateur à la famille des lettres et communications. On peut le joindre au numéro 987-4284, local J-1775.

Prix de l'Ambassade des États-Unis

Jean-François Côté récompensé

L'Ambassade des États-Unis à Ottawa a attribué un prix à Jean-François Côté, maintenant professeur au département de sociologie, pour une conférence qu'il a prononcée au cours de l'année et dont le sujet portait sur les études américaines. Depuis 1988, l'Ambassade remet à des étudiants canadiens ces prix qui visent à encourager la recherche sur les études américaines et sur les relations États-Unis/Canada.

Un prix en sciences comptables

Le professeur Jean Legault, du département des sciences comptables, a mérité le prix Walter J. MacDonald de l'Institut canadien des comptables agréés, attribué au meilleur article publié dans le CA Magazine en 92-93.

APPELS DE PROJETS

POUR L'ÉVALUATION DU PROGRAMME REVUES DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Effectuer l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité et de l'impact du programme, en utilisant notamment les résultats d'un sondage d'opinion mené auprès de la communauté scientifique par une firme de sondage.

CRITÈRES

- la qualité du projet de recherche;
- la qualité du chercheur ou de l'équipe et son expérience en matière de conception de politiques et d'évaluation;
- la méthodologie retenue;
- la faisabilité du calendrier proposé.

ADMISSIBILITÉ

Les chercheurs[1] universitaires seuls ou regroupés en équipes.

CRÉDITS DISPONIBLES

Subvention de 20 000$ plus un budget additionnel de 20 000$ pour les services d'une firme de sondage.

POUR UNE ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LIENS PRODUCTIFS DANS LA RECHERCHE QUÉBÉCOISE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Identification de liens et de critères de collaboration interdisciplinaires, intersectoriels, inter-équipes, inter-universités, universités-entreprises au niveau national et international, pouvant favoriser le maillage inter-structures et la création ou la consolidation de réseaux de recherche.

CRITÈRES

- la qualité du projet de recherche;
- la qualité de l'équipe et son expérience en matière de conception de politiques et d'évaluation;
- la méthodologie retenue;
- la faisabilité du calendrier proposé.

ADMISSIBILITÉ

Seules les équipes regroupant au moins deux chercheurs[1] universitaires oeuvrant dans au moins deux universités québécoises différentes.

CRÉDITS DISPONIBLES

Subvention de 80 000$.

ÉCHÉANCIERS

Date limite de dépôt des demandes	Annonce de la subvention	Dépôt du rapport final
15 novembre 1993	**20 décembre 1993**	**15 janvier 1995**

Responsable: Jacques Crochetière

Téléphone: (418) 643-8560
Télécopieur: (418) 643-1451

1: La forme masculine désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

FCAR Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche

3700, rue du Campanile, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4G6

Vous avez besoin d'un conseil juridique?

Vous avez un problème à régler?

Yves Papillon
Avocat

- Entrevue initiale 30 $ (environ 20 minutes)
- Honoraires selon entente, pour la suite, s'il y en a une

315, boul. René-Lévesque est, bur. 201
(coin Sanguinet) Tél.: (514) **844-8804**

IRSST 1994
Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE
Santé et sécurité du travail

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec est un organisme de recherche scientifique voué à l'identification, à l'élimination à la source des dangers et des risques professionnels et à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes.

L'IRSST effectue, commandite et subventionne des recherches qui visent à réduire les coûts humains et financiers occasionnés par les accidents du travail et les maladies professionnelles.

CHAMPS DE RECHERCHE PRIVILÉGIÉS

- **MAUX DE DOS** prévention des lésions, prise en charge et réinsertion au travail
- **LÉSIONS ATTRIBUABLES AU TRAVAIL RÉPÉTITIF** prévention, physiopathologie, facteurs de risque, prise en charge médicale
- **BRUIT INDUSTRIEL** correctifs, aspects sécuritaires
- **CONTAMINANTS CHIMIQUES OU BIOLOGIQUES** identification et quantification des contaminants et de leurs effets, prévention
- **SÉCURITÉ DES OUTILS, MACHINES ET PROCÉDÉS INDUSTRIELS** évaluation et élimination des risques, conception, développement
- **VIBRATIONS** méthodes de contrôle et d'élimination
- **ORGANISATION DU TRAVAIL** impact des conditions de travail sur la santé et la sécurité, prévention
- **ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION** efficacité, fiabilité et confort
- **PROCESSUS ACCIDENTEL** identification des causes, moyens de prévention et mesures de l'efficacité des approches
- **ÉVALUATION DE LA PRÉVENTION** évaluation des mécanismes de prévention
- **QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ÉDIFICES NON-INDUSTRIELS** aspects techniques, ventilation
- **INDICATEURS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL** développement d'indicateurs fiables et suivi à des fins de prospective
- **RÉADAPTATION** maux de dos, lésions attribuables au travail répétitif et surdité professionnelle
- **MATERNITÉ SANS DANGER** aspects ergonomiques, aide à la prise de décision
- **CHANGEMENTS SOCIOLOGIQUES ET TECHNOLOGIQUES** nouvelles technologies, tertiarisation de la structure économique et changements démographiques

Ces champs de recherche intéressent toutes les disciplines scientifiques :
sciences naturelles et génie, sciences de la santé, sciences humaines et sociales

Ce programme s'adresse aux chercheurs, les étudiants ne sont pas admissibles.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION : 1er FÉVRIER 1994

Renseignements et formulaire
IRSST, Direction de la recherche externe
505, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 3C2
Téléphone : (514) 288-1551

Institut des sciences de l'environnement

Une étude de faisabilité sur les sols contaminés

Le Bureau fédéral de développement régional du Québec, le ministère de l'Environnement du Québec et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science ont récemment mandaté l'Institut des sciences de l'environnement pour réaliser une étude de faisabilité sur la nécessité de créer un Centre de recherche sur les sols contaminés à Montréal. Cette étude a été menée par le directeur de l'Institut des sciences de l'environnement, Jean-François Léonard et par Jacques Bourgault, professeur en science politique.

"Nous avons à Montréal un important problème de sols contaminés dont il faut s'occuper le plus tôt possible, explique Jean-François Léonard. Une certaine priorité doit donc être donnée à la rémédiation de ces sols. Bien que plusieurs chercheurs se penchent sur ce problème, nos expertises sont éparpillées que ce soit dans les universités ou dans les entreprises. Notre principale recommandation est la création d'un réseau inter-institutionnel de recherche et de développement sur la question afin de créer une dynamique et n'avoir qu'une seule passerelle de dialogue avec les universités."

Pour les fins de cette étude, MM. Bourgault et Léonard ont, dans un premier temps, répondu à cinq questions: y-a-t-il un problème de sols contaminés à Montréal ? (1) Quelles sont les implications d'une telle situation à Montréal ? Quels sont les besoins de recherche et la disponibilité de la technologie ? Qui effectue les recherches universitaires sur le sujet ? Et finalement, quels sont les avantages à créer un réseau de recherche ? Dans un deuxième temps, ils ont réalisé un peu plus de quinze interviews auprès des milieux universitaire, gouvernemental et privé. " En bref, souligne le directeur de l'Institut, les chercheurs consultés sont d'accord et souhaitent une forme d'intervention qui regrouperait les moyens financiers, matériels et intellectuels de recherche. Quant aux entreprises et milieux gouvernementaux, un accès plus facile aux ressources universitaires les intéresse et cela favoriserait le développement des technologies de pointe." Trois scénarios possibles ont été identifiés: créer un organisme nouveau, intégrer les équipes de recherche et les expertises dans un seul centre de recherche et créer un réseau d'animation-liaison. " Notre première recommandation, termine Jean-François Léonard, et celle sur laquelle il nous semble important qu'il y ait un accord, est cette création d'un réseau inter-institutionnel de recherche et développement sur les sols contaminés qui pourrait s'appeler RUSOL."

Jean-François Léonard, directeur de l'Institut des sciences de l'environnement et co-auteur d'une étude de faisabilité sur la création d'un centre de recherche sur les sols contaminés à Montréal.

L'étude de faisabilité a été déposée il y a à peine quelques jours aux organismes qui l'avaient commandée.

(1): Les déchets les plus fréquemment retrouvés sont des boues huileuses ou biologiques et des déchets domestiques et industriels. Dans un rapport de mai 91 du GELERD, organisme créé par le ministère de l'Environnement, on dénombre 41 lieux d'élimination de déchets dangereux dans la région de Montréal.

Congrès de la Société Kodaly

Vers la culture par la musique

Le 19e congrès national de la Société Kodaly aura lieu à l'UQAM du 28 au 30 octobre sous les auspices du département de musique. Le thème: *Vers la culture par la musique*. "Un idéal élevé, estime M. Claude Dauphin, professeur au département de musique. On espère, en effet, que l'éducation musicale puisse permettre d'assumer un héritage culturel et de s'ouvrir pour comprendre et accepter la production artistique en général d'un monde en devenir. Il s'agit donc d'un grand défi."

Le concept Kodaly

Zoltan Kodaly (1882-1967) est à la fois compositeur, ethnomusicologue, linguiste et pédagogue hongrois qui a consacré sa vie au développement de l'éducation musicale et a incité d'autres musiciens à la création et à la diffusion d'outils pédagogiques pour l'enseignement de la musique dans les écoles.

Le concept Kodaly est basé sur une philosophie qui permet à l'enfant d'acquérir les connaissances du langage musical à partir de chants traditionnels et de jeux dansés. Ainsi, c'est par le chant que l'enfant va développer non seulement des habiletés auditives, intellectuelles et créatrices, mais également l'amour de la musique.

"Kodaly a bouleversé les données de l'éducation musicale, affirme M. Dauphin. Le modèle hongrois est un point de référence. La Hongrie est, en effet, le seul pays à avoir réussi l'éducation musicale au même titre qu'il a réduit l'analphabétisation. Tous ont une éducation musicale de haut niveau."

Le congrès s'adresse à des musiciens et à des éducateurs, mais aussi à un public plus vaste qui s'intéresse aux retombées de l'éducation musicale sur leurs enfants. Deux salles d'exposition seront aménagées. Des libraires présenteront des ouvrages spécialisés sur la musique, mais aussi des livres très attirants, des disques et des recueils de chansons qui permettent aux enfants de découvrir la musique.

Des ateliers, des conférences

Parmi les invités, notons Dujka Smoje de la faculté de musique de l'Université de Montréal, Dr Maryvonne Kendergi, M. Gilbert Patenaude et Soeur Marcelle Corneille. De plus, M. Steven Glassman prononcera une conférence sur la technique Alexandor, une méthode d'apprentissage de la posture. On pourra également assister à un concert du Quatuor Morency qui interprétera des oeuvres de Bartok, Hétu et Papineau-Couture.

Pour renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à M. Claude Dauphin au numéro suivant: 987-7770.

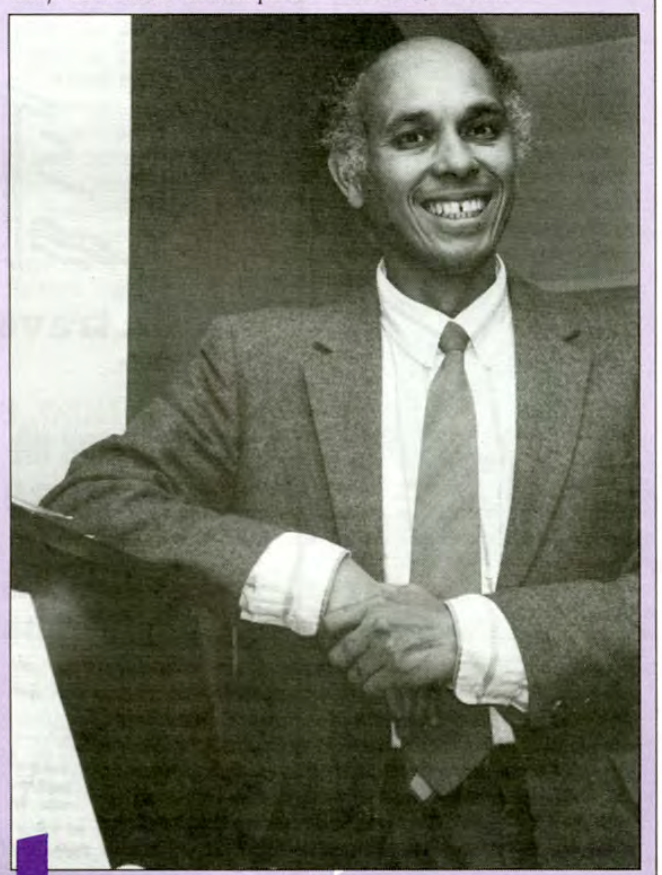

M. Claude Dauphin, professeur au département de musique.

Salon G

Suite de la page 1

(SEUQAM), un des services à la vie étudiante, un des services de traiteur et de boisson et finalement, une personne de l'extérieur désignée par les parties.

Si l'ouverture de cafés étudiants sur le campus a provoqué quelques remous, tout le monde semble maintenant satisfait de l'entente intervenue. D'un côté, on avait des étudiants qui voulaient gérer leur propre café. De l'autre, un syndicat (SEUQAM) qui craignait pour les emplois de ses membres et finalement, les services de restauration et des distributeurs automatiques qui devaient faire face à la concurrence.

Au moment de la signature du protocole, le vice-recteur associé à l'enseignement, à la recherche et aux affaires étudiantes, M. Michel Robillard, a rappelé l'importance de créer des lieux où les étudiants peuvent échanger en dehors des cours. Les cafés permettent ces échanges et contribuent à faire de l'Université un lieu où il fait bon vivre.

Entente UQAM-SEUQAM

Une autre entente sera bientôt signée, cette fois, entre l'UQAM et le SEUQAM. Elle prévoit notamment qu'aucun salarié à statut particulier actuellement à l'emploi des services de restauration et des distributeurs automatiques ne sera mis à pied ou ne verra son nombre d'heures de travail réduit, du fait de l'ouverture du *Salon G*, de même qu'aucun des postes actuels ne sera aboli ou laissé vacant pour ces raisons. La lettre d'entente devrait aussi servir d'entente cadre pour l'ouverture éventuelle de nouveaux cafés étudiants à l'UQAM.

Défi Dring Dring de Vélo Québec

L'UQAM gagne dans sa catégorie

Vélo Québec lançait, le mercredi 15 septembre dernier, un défi aux entreprises afin qu'elles encouragent leurs personnels à se rendre au travail en vélo, cette journée-là. L'UQAM s'est classée première dans la catégorie des entreprises de 1 000 à 5 000 employés. Plus précisément, 98 personnes ont enfourché leur bicyclette et ont pédalé jusqu'au Square Berri où était installé le poste de vérification.

Le directeur général de Vélo-Québec, Jean-François Pronovost remet le 1er prix Défi Dring Dring à Alain Giasson, du service des sports

Équipe de golf

Une belle performance !

L'équipe de golf de l'UQAM, composée des étudiants Philippe Duranceau, Frédérick Magnan, Jean-Luc Renault, Marc Lemay et Francis Graveline, a remporté une autre belle victoire au tournoi de golf de l'Université Queen's, le 19 septembre dernier. Nos golfeurs se sont classés premier en équipe devant l'Université d'Ottawa et Francis Graveline a raflé la première place en individuel. Six universités ontariennes et québécoises participaient à ce tournoi.

Plus récemment, au championnat universitaire provincial, l'UQAM a fait aussi bonne figure, après une chaude lutte contre l'Université Bishop's, en se classant deuxième en équipe et en individuel. Soulignons que l'entraîneur de l'équipe de golf est Raymond Lamarche, du service de l'information externe.

L'équipe de golf de l'UQAM. Dans l'ordre habituel: Raymond Lamarche, entraîneur de l'équipe, Philippe Duranceau, Frédérick Magnan, Jean-Luc Renault, Marc Lemay et le capitaine Francis Graveline.

La Fondation remercie les diplômés

Quatorze boursiers de la Fondation ont bénévolement téléphoné à près de 500 diplômés pour les remercier de leur contribution dont ils bénéficient directement. Les diplômés ont versé 300 000 $ l'an dernier à la Fondation. En 1993-1994, la Fondation souhaite recueillir 400 000 $ dans le cadre de sa campagne présidée par Mme Lucie Bertrand, vice-présidente de la région Richelieu d'Hydro-Québec et détentrice d'une maîtrise en mathématiques.

Deux boursières téléphonent aux diplômés pour les remercier de leur contribution à la Fondation de l'UQAM.

Style Toi

On traverse la rue!

1230, Saint-Denis

288-6281

Votre salon de coiffure universitaire à bon prix

TITRES D'ICI

Une introduction à la gestion financière

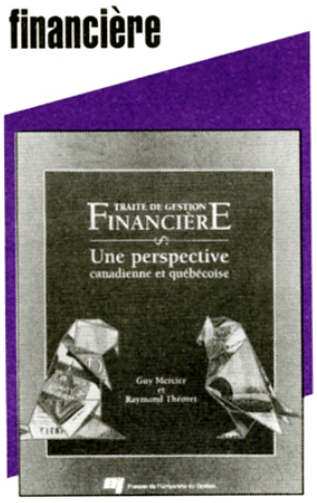

Le *Traité de gestion financière, une perspective canadienne et québécoise,* rédigé par les professeurs Guy Mercier et Raymond Théorêt de l'École des sciences de la gestion, s'adresse particulièrement aux étudiants de premier cycle universitaire en favorisant l'acquisition des connaissances et la mise en pratique de celles-ci. En effet, les auteurs exposent la théorie de façon claire et concise appuyée par de nombreux exemples tirés des contextes québécois et canadiens et présentent à la fin de chacun des 24 chapitres une section de problèmes que l'étudiant pourra tenter de résoudre. Publié aux Presses de l'Université du Québec à Montréal.

L'incontournable système 7

Publié aux Éditions Logiques, dans la collection "Les incontournables", *L'incontournable système 7 Macintosh* vous permet d'éviter les difficultés. Les auteurs, Dominique Perras et Luc Dupuy ont voulu vous aider à maîtriser les logiciels les plus populaires en quelques minutes seulement. Vous disposez aussi d'un aide mémoire facile à consulter.

Système 7.1 simplifié

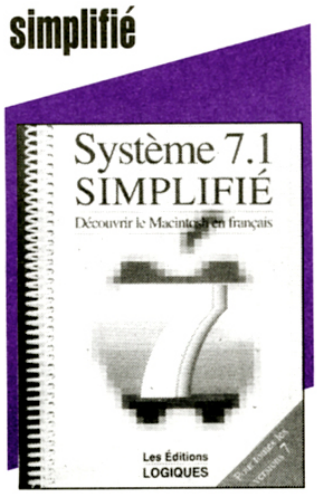

Pour découvrir le Macintosh en français, Dominique Perras du service de l'informatique et Luc Dupuy des services à la vie étudiante, vous proposent un ouvrage intitulé *Système 7.1 simplifié.* L'environnement Macintosh est l'exemple le plus éloquent de l'informatique à visage humain, peut-on y lire. *Système 7.1 simplifié* vous initie à cet environnement et vous en fait découvrir la puissance... tout simplement." Ce livre s'adresse principalement aux personnes qui s'initient à l'utilisation d'un ordinateur Macintosh. Mais les utilisateurs habitués tireront également profit de cet ouvrage. Ils pourront, entre autres, prendre connaissance des ajouts et des améliorations apportées par les versions 7 et 7.1 du système d'exploitation. Aux Éditions Logiques.

Au secours de l'entreprise familiale

Comment assurer la survie et la continuité de son entreprise familiale tout en préservant l'harmonie au sein de la famille? En signant la seconde édition de *L'entreprise familiale La relève ça se prépare*, le professeur au département des sciences administratives Yvon G. Perreault répond aux problèmes de gestion qui sillonnent la fin de carrière

de ces entrepreneurs dont les entreprises, 7 fois sur 10, ne franchissent pas la deuxième génération. L'ouvrage qui compte 32 tableaux, 13 graphiques, de nombreuses statistiques et anecdotes, aborde les obstacles à surmonter pour assurer la transition de leadership: planification successorale, considérations financières, fiscales et juridiques, gestion stratégique continue, tout y passe. Signe des temps, l'auteur ajoute un chapitre sur le rôle des femmes dans les entreprises familiales. Publié aux Éditions transcontinentales.

Une intégrale sur le nationalisme québécois

Fruit d'une minutieuse recherche d'archives appuyée sur le témoignage de sept universitaires spécialistes de l'histoire canadienne et québécoise, la série de quatre documents télévisés présentés en janvier 1992 à l'émission Le Point de Radio-Canada racontait l'évolution de l'identité nationale, de la fin du Régime français jusqu'à l'aube du XXIe siècle. Dans *Histoire du nationalisme québécois, Entrevues avec sept spécialistes,* le journaliste Gilles Gougeon offre la transcription intégrale des entrevues qui ont charpenté la série. Robert Lahaise, Jean-Paul Bernard, Richard Desrosiers et Robert Comeau, professeurs au département d'histoire, Pierre Trépanier, de l'Université de Montréal, Réal Bélanger et Louis Balthazar, de l'Université Laval répondent, un à un, à ses questions. Dans la collection Études québécoises chez vlb éditeur.

Université du Québec à Montréal

CARTE UQAM

Je paie avec
ma CARTE UQAM
... C'est tellement
pratique!

Activez votre compte débit
au Centre d'émission
de la *CARTE UQAM*
Pavillon Hubert-Aquin,
local A-M850...

...Et chaque semaine,
courez la chance
de gagner un dépôt
de 100 $ en prime!

SERVICE DÉBIT

PUBLICITÉ
Rémi Plourde
987-4043

D ART EN ART

Nouveau programme de maîtrise en danse

Lancement officiel à l'Agora de la danse

Les boursières de la maîtrise en danse du Fonds Lapointe-Rosendahl à l'occasion du lancement du nouveau programme. De gauche à droite: Danielle Tardif, lauréate, le donateur Pierre Lapointe et Sophie Michaud, lauréate.

Quoi de plus indiqué que de lancer officiellement le nouveau programme de maîtrise en danse pendant le Festival international de nouvelle danse. C'est faire la preuve que la danse est pleine de vie et a toute sa raison d'être comme pratique artistique et comme champ d'étude. Le programme de maîtrise en danse, dont la directrice est Madeleine Lord, a accueilli ses premiers étudiants cet automne. Deux profils s'offrent à eux, comme nous l'avions déjà souligné, soit création et recherche.

Le recteur Claude Corbo a tenu à préciser, à cette occasion, que c'est la première maîtrise francophone en danse en Amérique du Nord. "L'UQAM, a-t-il ajouté, est un lieu important pour la création et ce programme est un atout précieux à la gamme des programmes offerts en arts." Quant à la directrice du département de danse, Martine Époque, elle a raconté la petite histoire de sa naissance dont l'idée remonte à 1985. Tout comme sa collègue Madeleine Lord, elle a remercié tous ceux qui y ont cru et qui les ont aidé à matérialiser ce projet. On a également profité de cette belle occasion pour offrir deux bourses d'études provenant du fonds Lapointe-Rosendahl de la Fondation de l'UQAM. Pierre Lapointe, donateur et un des pionniers de la danse au Québec, a donc remis ces bourses de 2 750 $ à Sophie Michaud et à Danielle Tardif, étudiantes à la maîtrise. Soulignons enfin, que c'est probablement les seules bourses en danse dans les universités québécoises, comme le laissait entendre la professeure Iro Tembek.

Colloque à la Galerie de l'UQAM

Art, Identité, Territoire

L'affirmation qui veut que l'art soit universel est aujourd'hui remise en question par un courant critique, qui loin de concevoir l'art comme étant international et homogène, maintient que le phénomène artistique se rattache à l'identité culturelle. Ce courant a aussi soutenu l'idée que l'art international était imposée par des centres décideurs aux sociétés dites périphériques. Afin de nourrir la réflexion sur le rapport de l'art à l'identité culturelle, les professeures Rose-Marie Arbour et Francine Couture du département d'histoire de l'art organisent un colloque sous le thème *Art, Identité, Territoire.*

À la lumière de leur pratique d'artiste ou de critique, les participants expliqueront sur quelles réalités ou valeurs se fonde leur sentiment d'appartenance à un milieu socio-culturel. Y a-t-il contradiction ou tension entre l'appartenance à une communauté artistique ou disciplinaire et l'insertion dans un milieu socio-culturel? Deux conservateurs et critiques d'art asiatiques, Fei Dawei, qui est chinois et Masashi Ogura, japonais, répondront d'abord à ces questions. Une table ronde réunira ensuite les artistes Pierre Bourgault-Legros de St-Jean Port-Joli, Gilbert Boyer de Montréal et Domingo Cisneros de La Macaza, et la conservatrice de l'art contemporain du Musée des Beaux-Arts de Montréal, Louise Déry.

Le colloque aura lieu le 25 octobre prochain à la Galerie de l'UQAM (J-R100), de 13 h 30 à 17 h. Pour obtenir de plus amples renseignements: 987-4111 ou 987-4192.

Les organisatrices du colloque Art, Territoire, Identité: les professeures Francine Couture et Rose-Marie Arbour, du département d'histoire de l'art.

À la Galerie

Bas reliefs Pataphysiques

Mme Manon Pelletier, étudiante à la maîtrise en arts plastiques, expose ses oeuvres à la Galerie de l'UQAM, jusqu'au 6 novembre. Intitulée *Bas reliefs Pataphysiques,* l'exposition regroupe des oeuvres conçues et traitées selon la logique pataphysique et intègre les notions d'absurde et d'ironie. Elles résultent de plusieurs techniques dont la peinture, la sculpture et la photographie.

L'ensemble des oeuvres propose une énigme à résoudre, laquelle n'aura de réponse que dans la pensée de chaque spectateur cheminant obligatoirement dans le temps, lequel implique nécessairement le mouvement.

La Galerie est située au pavillon Judith-Jasmin, salle J-R120. Les heures d'ouverture sont de 12 h à 18 h, du mardi au samedi.

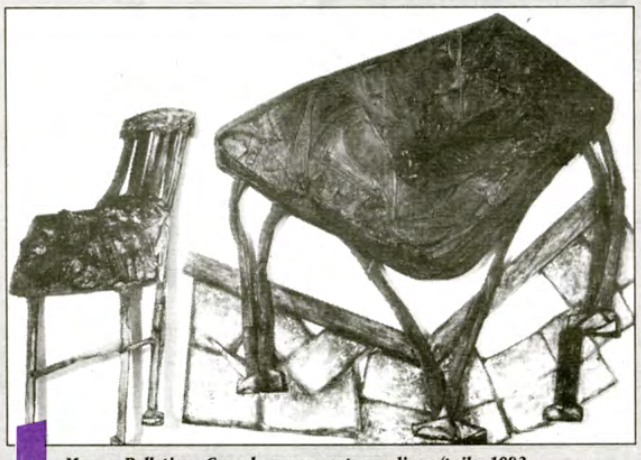

Manon Pelletier. Grand mouvement, acrylique/toile, 1993.